



Confirmation de projet réalisé et demande de versement de l'appui financier Volet sur mesure

N° de projet (Veuillez inscrire le numéro qui vous a été attribué lors du dépôt de votre lettre d'intérêt.)

N° de compte (Veuillez inscrire le numéro de compte correspondant à l'adresse à laquelle les mesures s'appliquent.)

Pour un projet avec un dossier de proposition et une entente signée par ÉnerCible

Je, _____ (nom de l'entreprise¹), ci-après appelé le **Participant**, confirme que la ou les mesures d'efficacité énergétique dont la mise en œuvre a été terminée le _____ (AAAA-MM-JJ) sont conformes et respectent les exigences du programme Bâtiments telles qu'elles sont stipulées dans le *Guide du participant* applicable au projet soumis et qu'elles

correspondent en tous points à notre proposition de projet acceptée préalablement et décrite en détail dans le sommaire du projet joint à L'ENTENTE signée par les parties et transmise le (date)

ou

ont été modifiées et n'ont pas fait l'objet d'une acceptation préalable. C'est pourquoi sont soumis le fichier de calcul révisé et des documents explicatifs conformes aux exigences du *Guide du participant Bâtiments – Programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique – Marchés commercial et institutionnel*.

Le **Participant** :

- 1) s'engage à soumettre le détail de son projet et l'outil de calcul associé au volet sur mesure afin d'établir le montant de l'appui financier ;
- 2) déclare que les renseignements fournis dans tous les documents transmis aux fins de sa participation au programme Bâtiments sont exacts et complets ;
- 3) affirme n'avoir bénéficié d'aucune aide financière dans le cadre de tout autre programme en efficacité énergétique d'Hydro-Québec ou du programme Novoclimat du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques pour toute mesure comprise dans ce projet ;
- 4) reconnaît que toute fausse déclaration pourrait entraîner l'annulation de l'appui financier demandé ou, le cas échéant, une demande de remboursement de tout montant déjà versé ;
- 5) autorise le représentant d'Hydro-Québec à se rendre sur les lieux où les mesures d'efficacité d'énergie électrique ont été mises en œuvre pour vérifier la conformité des mesures ;
- 6) autorise expressément Hydro-Québec à déduire de tout versement d'appui financier consenti au participant, toute somme qui est due à Hydro-Québec par le participant, ses partenaires, associés, actionnaires ou filiales. Cette compensation s'opère de plein droit en faveur d'Hydro Québec seulement ;
- 7) demande le versement de l'appui financier.

Signature du participant

Nom (en lettres moulées)	Titre	Signature	Date AAAA-MM-JJ
--------------------------	-------	-----------	-----------------

Veuillez faire parvenir le présent document, dûment rempli à l'adresse courriel PGEEProgrammeBatiments@hydro.qc.ca.

1. Le nom de l'entreprise doit être identique à celui qui est inscrit au registre des entreprises du Québec (www.registreentreprises.gouv.qc.ca) et correspondre au NEQ indiqué dans la lettre d'intérêt.